

du stage. Le maudit, il veut m'arracher à mon bonheur! Ursule, je suis perdu. Écoute! j'est là. Il m'attend pour me détruire.

La trompette recommença sa lugubre fanfare.

Un nuage passa devant les yeux de Bénoni.

Il se leva d'un bond de sa chaise et saisit un couteau sur la table en s'écriant:

—Carquette, l'un de nous doit mourir ce soir.

Un coup violent fut donné dans la porte par quelqu'un qui était sur la galerie.

—Mon Dieu! que veut dire tout ceci? dit Ursule. Qui frappe à notre porte à cette heure?

—C'est mon mauvais génie. Il faut que j'ouvre.

—Mais, tu n'es pas fou le casque, ouvrir notre porte à minuit. Bénoni, je crois que tu deviens fou.

—Non, éloigne toi, ma chère. Tu vas voir comment un canadien sait tuer ou mourir.

L'individu qui était dehors clancha la porte avec impatience.

Bénoni serra convulsivement le manche du couteau et de la main gauche il fit partir le taquet de la porte.

La porte s'ouvrit et l'homme au chapeau de castor gris parut dans l'entrebaillement. Bénoni leva son couteau pour en frapper son visiteur nocturne.

Carquette lui présenta le canon d'un revolver.

Il laissa tomber son couteau.

L'homme au chapeau de castor gris parla.

—Tiens, c'est comme cela que l'on répond à l'appel de ses amis! As-tu entendu la trompette à vache?

Il t'en coûte beaucoup de remplir la promesse solennelle que tu m'as faite cet après midi sur le chemin de Lachine. Dans tous les cas, je vais entrer me chauffer.

Bénoni resta interdit et indiqua machinalement une chaise à Carquette.

Celui-ci entra, tenant toujours son arme à la main, le canon braqué sur la poitrine de Bénoni. Ursule en voyant cette scène tomba inanimée sur le banc-lit.

Carquette fit signe à Bénoni de s'asseoir près d'une table.

—Tu vas rester là immobile pendant un instant. Tu mettras les mains sur la table et au premier mouvement suspect de ta part, je te loge un dragé dans la cervelle.

—Parlez, monsieur, je vous écoute.

Carquette reprit:

—Bon, voilà tu es raisonnable maintenant. Nous allons causer d'affaires. Après le double crime que tu as commis tu ne peux attendre aucune miséricorde de la justice des hommes. Voleur et assassin, tu croyais que le ciel allait te permettre de flétrir l'existence de ta fiancée. Aujourd'hui le châtimement te réclame, tu vas me suivre immédiatement.

—Immédiatement, dit Bénoni, immédiatement. Mais, songez, monsieur Carquette que je suis marié depuis ce matin. Immédiatement, mais vous badinez. De-

main matin je serai votre homme. —Demain, demain, dit l'homme au chapeau de castor gris avec un ricane ment. méphistophélique, demain ne m'appartient pas. Demain est à Dieu. Il y a plus d'un accident entre la coupe et les lèvres. C'est aujourd'hui, aujourd'hui, entends-tu, mon ami?

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 26 FEVRIER 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse:

H. BERTHELOT & Cie,

Bureau: 25, RUE STE-THERÈSE

En face de l'Hôtel du Canada

Bolte 2144 P. O. Montréal.

SOYONS CANADIENS

Le *Vrai Canard* aujourd'hui doit pousser un couac de patriotisme. Il y a pas à tortiller, la question mise au jeu pour les élections municipales est une question de vitalité nationale pour les canadiens-français.

Mardi prochain les citoyens de Montréal seront appelés à élire le Maire et les échevins.

Deux candidats sont sur les rangs, l'honorable Jean Louis Beaudry et M. Nelson, ex-président du comité des finances municipales.

Nos compatriotes d'origine anglaise il y a deux ans ont ménagé la chèvre et le chou.

A l'expiration du terme d'office de l'honorable M. Beaudry qui avait empêché les Orangistes de faire une démonstration outrageante pour notre religion, les Anglais avaient voulu porter au fauteuil civique quelque fanatique qui leur laissât leurs coudecs franchises le 12 de juillet.

Il fut alors question de poser la candidature de l'échevin Nelson.

Voyant que ce monsieur n'avait aucune chance de succès après l'effervescence causée dans l'esprit du public par le *fiasco* de la procession orangiste les Anglais qui devaient avoir leur tour d'élire un maire parmi leurs compatriotes, choisirent M. Rivard comme candidat. Celui-ci fut élu par le vote protestant. Donc les Anglais ont eu leur tour.

Aujourd'hui on met sur les rangs M. Nelson qui ne sait pas un mot de français, M. Nelson qui a toujours fait preuve d'hostilité contre notre race, M. Nelson, qui a toujours voté contre les intérêts de la partie Est sur la question du tracé et du terminus du chemin de fer du Nord.

Si M. Nelson est élu maire de

Montréal, les premiers pas auront été faits pour l'abolition de la langue française dans le conseil de ville.

Supposons que M. Nelson soit dans le fauteuil présidentiel du Conseil, qu'arrivera-t-il? aucun échevin canadien-français ne pourra parler sa propre langue. Le Maire ne verra que du feu dans des débats et dans la division des voix du conseil, il donnera toujours sa voix prépondérante pour ses co-réligionnaires et ses compatriotes.

Avec M. Nelson comme maire, attendons-nous à voir des démonstrations orangistes dans la ville catholique de Montréal.

Le 12 juillet 1881 sera célébré avec l'autorisation du maire Nelson.

Si M. Nelson est élu à la mairie dans quelques semaines les orangistes déploieront leurs infâmes bannières et feront résonner les échos de Villo-Marie d'une musique insultante pour le Pape et les catholiques.


Soyons canadiens et catholiques avant tout.

L'honorable Jean Louis Beaudry est l'homme de la situation. C'est lui que nous devons choisir comme le premier magistrat de la cité dans des circonstances critiques que nous traversons.

L'honorable Jean Louis Beaudry est l'ennemi de *jobbers* et des spéculateurs véreux. Il sera le gardien le plus fidèle de nos intérêts dans le conseil.

Les libéraux de Montréal ne se laisseront certainement pas leurror par les beaux-discours de la *Patrie* essayant de faire vibrer la note politique pour détruire l'harmonie qui doit régner parmi tous les canadiens-français lorsqu'il s'agit de travailler ensemble pour affirmer notre nationalité et notre religion.

Allons aux polls et que notre devise soit: Avant tout soyons catholique et canadien, Vive l'hon. J. L. Beaudry.

 Voté pour l'hon. J. L. BEAUDRY, le candidat national.

Arrêt du conseil d'état de Monsieur Du Careme.


Carême, par la grâce de Dieu roi d'abstinence; Empereur du jeûne, ministre des mers, rivières, étangs poissonneux; Duc des Saumons et des Truites, Prince du laitage; Archiduc des Courbouillons; seigneur des Jardins; Baron des jours maigres; vicomte des quatre temps; comte des Sardines; Protecteurs des légumes; Marquis des compotes; chevalier des collations; commissaire des Masse-pains et des croquets; contrôleur et inspecteur des lentilles; Garde-général du maigre; et ennemi de Monsieur l'Empereur carnaval etc etc.

A tous ceux que ces présentes verront Salut. Savoir faisons qu'étant informé que plusieurs habitants du Carnaval malgré les ordonnances que nous donnons, entretenaient toujours commerce

avec les ennemis de nos droits et dignités, de l'avis de notre sèbre et honorable épouse la diette.

A ces causes et autres, désirant mettre les ordres nécessaires nous ayons banni et bannissons, à compter du jour daté des présentes, les sous-nommés: Antoine le bœuf, Robert le veau, blaise le mouton, Jacques à Loyal, Boniface l'agneau, Claude Dindon, Denis la patte d'ours, George Chapon, Alexis Poulet, Anne la Caille, Mathieu Cochon, René du Canard, Joseph Poie, Grégoire Sanglier, Simon Fâté, Marguerite Fricassé, Pierre Boudin, Rosalie Saucisse, Paul l'andouille, Charles le pluvier, Louise Française perdrix, René Marie Mathurin la Tourt, Jean Lapin, Jean-Baptiste le Lièvre, Nicolas Gigot, Esther la poule, Thérèse Aelle la Bécasse, Edouard Joachim le soc, Catherine la soupe grasse, Michel le Béati, Marianne la Graisse, Angel la vache, Josette la Sarcelle etc etc.

Auxquels nous enjoignons de se retirer pendant notre règne dans les contres du Mardi Gras, sauf à être rappelés le dimanche de Pâques. Mandons à nos aimés et feux chevaliers le Marquis de beurre frais le baron de tristamine, et le vicomte des fièvres chaudes, de tenir la main à l'exécution des présentes, et les faire afficher et publier partout où besoin sera. Donné au Chateau de la purée le jour du mercredi des cendres. (Signé) CAREME.

 Voté pour l'hon. J. L. BEAUDRY, le candidat national.

Quartier St-Louis.

Les électeurs du quartier St-Louis ne doivent pas s'endormir sur le rôti. Il faut qu'ils se fassent aller une croustade s'ils veulent être représentés dignement dans le conseil.

Le jour du vote il faut que chaque électeur vienne enregistrer sa voix pour M. Augustin Laberge, l'homme qui a entrepris d'abolir la journée de corvée, cette taxe injuste qui pèse sur l'ouvrier et le prive de ses franchises électorales.

Le quartier St-Louis est trop intelligent pour se faire représenter par un homme de paille.

Le mutisme de l'échevin Lavigne n'est plus des mise dans le conseil. Il nous faut un homme qui ait un peu de parlotte, qui n'ait pas frotte aux yeux et qui fasse honneur à sa race.

Cet homme, c'est M. Augustin Laberge.

Quartier St-Laurent.

Nous allons voir le premier mars si les canadiens-français, rouges et bleus, ont un peu de sentiment national. Il s'agit de faire le biscuit à l'échevin Hagar, l'ennemi mortel des canadiens-français et des catholiques.

L'homme qu'il nous faut est M. Joseph Barsalou. Votons en masse pour lui.